

Avenir Telecom S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018)

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018)

Au Président du Conseil d'Administration

Avenir Telecom S.A.

Les Rizeries
208 boulevard de Plombières
13581 Marseille Cedex 20

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Avenir Telecom S.A., relatifs à la période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première application des normes « IFRS 8 – Secteurs opérationnels » et « IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », au cours du semestre, mentionnée dans les notes 21. Activités non poursuivies et 22. Information sectorielle et ayant conduit à un retraitement de l'information comparative. La non application de ces normes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 et de son premier semestre, alors qu'elles étaient déjà entrées en vigueur, avait fait l'objet d'une réserve dans nos rapports.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Marseille, le 11 décembre 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Didier Cavanié
Associé

Deloitte & Associés



Vincent Gros
Associé



Rapport financier semestriel de l'exercice 2018 – 2019

(Période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018)

Conseil d'administration du 3 décembre 2018

Société anonyme au capital de 22 100 378 Euros
Siège social : 208 Boulevard de Plombières – 13581 Marseille Cedex 20
351 980 925 RCS Marseille.

Sommaire

I	Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel.....	3
II	Rapport semestriel d'activité au 30 septembre 2018	4
II.1	Présentation générale	4
II.2	Chiffre d'affaires consolidé.....	5
II.3	Résultats consolidés.....	6
II.4	Bilan consolidé	7
II.5	Flux de trésorerie consolidés.....	9
II.6	Perspectives.....	10
III	Comptes consolidés intermédiaires et notes annexes.....	11
III.1	Compte de résultat consolidé	11
III.2	Etat du résultat global total	12
III.3	Bilan consolidé	13
III.4	Tableau consolidé des flux de trésorerie	14
III.5	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	15
III.6	Notes annexes aux états consolidés intermédiaires	16

I Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du Groupe Avenir Telecom.

J'atteste également qu'à ma connaissance le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2018 – 2019 et leur incidence sur les comptes consolidés résumés, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 3 décembre 2018

Jean-Daniel Beurnier – Président du Conseil d'Administration et Directeur général

II Rapport semestriel d'activité au 30 septembre 2018

II.1 Présentation générale

Avenir Telecom est une société de droit français domiciliée à Marseille, France.

Avenir Telecom et ses filiales (« la Société » ou « le Groupe ») sont un acteur de référence dans la distribution de produits et services de téléphonie mobile.

Comme annoncé depuis le début de l'exercice clos le 31 mars 2017, le Groupe Avenir Telecom a mis en œuvre un plan stratégique de recentrage de son activité sur son portefeuille de marques en propre et sous licence exclusive dans un modèle de distribution multi-canal :

- mobiles Energizer;
- accessoires Energizer (chargeurs, câbles, cartes mémoires et protections d'écran) ;

Ces produits sont déjà commercialisés dans plus de 60 pays dans le monde.

La Société intervient en France et à l'étranger comme société :

- de fabrication et commercialisation d'accessoires de téléphonie et de mobiles alternatifs ;
- de commercialisation et de distribution commissionnée par les opérateurs sur les prises d'abonnements (cette activité a été arrêtée en France et dans certains pays à l'international et ne se poursuit plus qu'en Roumanie et Bulgarie) ;
- de commercialisation de contrats de service.

En Roumanie et en Bulgarie, les filiales de la Société sont agréées par un opérateur. Elles organisent leur distribution grand public en animant des réseaux de distribution en propre, à travers l'enseigne Internity.

Le Groupe Avenir Telecom effectue la distribution de ses produits auprès de distributeurs spécialisés.

Avenir Telecom est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Activités non poursuivies

Le plan de recentrage des activités du Groupe s'est traduit par un arrêt progressif depuis l'exercice 2015 des activités de distribution de contrats de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international.

Le résultat de ces activités a été isolé sur une ligne « Résultat net des activités non poursuivies » en application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées". Le compte de résultat, le bilan et le tableau des flux de trésorerie pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 ont été retraités de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables. Cette présentation aurait dû être appliquée lors des exercices précédents et notamment au cours de la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017. Ces éléments, ainsi que la réconciliation avec les informations présentées historiquement, sont détaillés en note 21.

En date du 17 mai 2017, la Société a signé un accord transactionnel mettant fin à ses relations contractuelles avec un de ses clients. L'indemnité perçue au titre de cette transaction, qui a permis de financer en partie les règlements effectués envers les établissements de crédit et les principaux créanciers en contrepartie d'un abandon d'une partie de leur créance, est comptabilisée en chiffre d'affaires des activités non poursuivies dans les comptes intermédiaires clos au 30 septembre 2018.

Plan de redressement

Le 28 décembre 2015, la direction d'Avenir Telecom avait déposé une déclaration de cessation de paiement. Le Tribunal de Commerce de Marseille avait ouvert, le 4 janvier 2016, une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de 6 mois qui a été prolongée jusqu'au 4 juillet 2017. Le jugement du 10 juillet 2017 du Tribunal de Commerce de Marseille avait mis fin à la période d'observation et avait arrêté le plan de redressement présenté par la Société.

Selon ce plan, l'apurement du passif d'un montant de 60,7 millions d'euros au 10 juillet 2017, a été établi de la façon suivante :

- un abandon par les établissements de crédit et les principaux fournisseurs de 76,5% de leurs créances, soit 27,4 millions d'euros ;
- un paiement de 8,6 millions d'euros le 5 août 2017 aux membres des comités ayant accepté un abandon partiel de leurs créances ;
- un paiement de 0,5 million d'euros d'une créance superprivilégiée ;
- un paiement selon les modalités arrêtées par le Tribunal de Commerce de Marseille comprenant un étalement sur 10 ans des créances hors superprivilège avec des annuités progressives (1% les 2 premières années, 5% de la troisième à la neuvième année et 63% la dixième année).

Suite aux règlements effectués au cours de la période et à l'évolution des passifs retenus par le commissaire à l'exécution du plan, le passif judiciaire reconnu dans les comptes de la Société au 30 septembre 2018 est de 19,5 millions d'euros avant actualisation, 17,7 millions d'euros après actualisation (note 14).

L'étalement du passif permet d'assurer la gestion opérationnelle de la société sur son nouveau périmètre d'activité et la Direction considère que le Groupe dispose de ressources financières suffisantes pour continuer ses activités opérationnelles et répondre à ses obligations financières au moins sur les douze prochains mois. Au 30 septembre 2018, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 6,1 millions d'euros.

Les instances en cours ne sont pas prises en compte dans le passif judiciaire mais font éventuellement l'objet d'une provision comptable en fonction des règles habituelles décrites en note 2.

Avenir Telecom et les parties prenantes se sont présentées le 24 septembre 2018 devant le Tribunal de Commerce de Marseille siégeant en Chambre du Conseil pour la lecture par le commissaire à l'exécution du plan de son rapport annuel sur l'exécution des engagements du débiteur et sur le paiement et la répartition auxquels il a procédé fin juillet 2018. Le Tribunal de Commerce a conclu à « l'absence de difficulté nouvelle de nature à compromettre la continuité d'exploitation ».

II.2 Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires semestriel consolidé de la période close au 30 septembre 2018 s'élève à 21,1 millions d'euros, en recul de 3,7% par rapport au semestre clos le 30 septembre 2017.

Le Groupe réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'international et est désormais présent dans 55 pays. La société est organisée en trois principales zones géographique (cf. note 22).

<i>(en millions d'euros)</i>	30 septembre 2018	30 septembre 2017*	Var. %
Chiffre d'affaires	21,1	21,9	-3,7 %

* : Le chiffre d'affaires des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), est présenté en application de la norme IFRS 5 dans la rubrique "résultat net des activités non poursuivies". Le compte de résultat consolidé pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

II.3 Résultats consolidés

Milliers d'euros	30 septembre 2018	30 septembre 2017*
	(6 mois)	(6 mois)
Chiffre d'affaires	21 104	21 866
Coût des services et produits vendus	(14 819)	(15 767)
Frais de transport et de logistique	(742)	(992)
Coûts des réseaux de distribution directe	(2 366)	(2 237)
Autres charges commerciales	(880)	(1 290)
Charges administratives	(3 509)	(3 678)
Autres produits et charges, nets	1	1 495
Résultat opérationnel	(1 211)	(603)
Produits financiers	240	-
Charges financières	(88)	(117)
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat	(1 059)	(720)
Impôts sur le résultat	(26)	-
Résultat net des activités poursuivies	(1 085)	(720)
Résultat net après impôts des activités non poursuivies	727	28 933
Résultat net	(358)	28 213
Résultat net revenant		
- Aux actionnaires de la Société	(358)	28 213
- Aux intérêts minoritaires	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation		
- de base	109 701 888	109 701 888
- dilué	110 984 618	109 701 888
Résultat net par action revenant aux actionnaires de la Société (en euros)		
Résultat net par action des activités poursuivies	(0,010)	(0,007)
Résultat net par action des activités non poursuivies	0,007	0,264
Résultat net par action de l'ensemble consolidé	(0,003)	0,257
Résultat net par action dilué des activités poursuivies	(0,010)	(0,007)
Résultat net par action dilué des activités non poursuivies	0,007	0,264
Résultat net par action dilué de l'ensemble consolidé	(0,003)	0,257

* : Le résultat net des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), est présenté en application de la norme IFRS 5 dans la rubrique "résultat net des activités non poursuivies". Le compte de résultat consolidé pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

Le résultat opérationnel consolidé s'établit en perte de 1,2 million d'euros au premier semestre 2018 - 2019 contre une perte de 0,6 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent intégrant un produit d'abandon de créance de 1,5 million d'euros lié au plan de redressement.

Les effectifs du Groupe ont baissé de 2% au premier semestre 2018 - 2019 et sont passés de 451 personnes au 30 septembre 2017 à 444 personnes au 30 septembre 2018.

Le résultat net des activités non poursuivies est un profit de 0,7 millions d'euros contre un profit de 28,9 millions d'euros au 30 septembre 2017 qui intégrait 25,9 millions d'euros de produit d'abandon de créance en lien avec le plan de redressement.

Le résultat net du Groupe sur le premier semestre 2018 - 2019 est une perte de 0,4 million d'euros un profit de 28,2 millions d'euros au 30 septembre 2017.

II.4 Bilan consolidé

Le total du bilan au 30 septembre 2018 s'élève à 36,9 millions d'euros contre 36,0 millions d'euros au 31 mars 2018.

2.4.1 Actif

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018*
Actifs non courants		
Autres immobilisations incorporelles nettes	49	59
Immobilisations corporelles nettes	311	159
Acomptes versés sur passif judiciaire	138	160
Autres actifs non courants nets	685	610
Impôts différés	-	-
Total actifs non courants	1 182	988
Actifs courants		
Stocks nets	8 772	6 709
Créances clients nettes	9 287	12 926
Autres actifs courants	10 497	8 300
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 174	7 033
Total actifs courants	35 730	34 968
TOTAL ACTIF	36 913	35 956

* : Le bilan des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), n'est pas présenté sur des lignes distinctes en application de la norme IFRS 5. Le bilan consolidé au 31 mars 2018 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

Actifs non courants

Les actifs non courants s'élèvent à 1,2 million d'euros au 30 septembre 2018 contre 1,0 million d'euros au 31 mars 2018 et incluent principalement :

- Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 0,4 million d'euros contre 0,2 million d'euros au 31 mars 2018. Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 1,4 million d'euros comme au 31 mars 2018. Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 3,4 millions d'euros contre 3,1 millions d'euros au 31 mars 2018.
- Les acomptes versés sur le passif judiciaire s'élèvent à 0,1 million d'euros.
- Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 0,7 million d'euros contre 0,6 million d'euros au 31 mars 2018, et concernent principalement les dépôts et cautionnements versés lors de la souscription de contrats de prestations.

Actifs courants

Les actifs courants représentent 35,7 millions d'euros contre 35,0 millions d'euros au 31 mars 2018. Ils comprennent essentiellement :

- Les stocks nets qui s'élèvent à 8,8 millions d'euros contre 6,7 millions d'euros au 31 mars 2018. La dépréciation sur stocks représente 22,2% du stock brut (21,5% pour l'accessoire et matériels de téléphonie mobile et 46,0% pour le matériel multimédia) contre 39,6% au 31 mars 2018 (39,1% pour l'accessoire et matériels de téléphonie mobile et 58,2% pour le matériel multimédia). La rapide obsolescence technologique et commerciale de ce type de produits implique une gestion très rigoureuse des stocks, la baisse du taux de provision s'explique par un déstockage de produits en cours d'obsolescence.

- Les créances clients nettes s'élèvent à 9,3 millions d'euros contre 12,9 millions d'euros au 31 mars 2018, après prise en compte d'une dépréciation de 5,9 millions d'euros, représentant 39,0% des créances brutes contre 32,5% au 31 mars 2018. La majorité des créances provisionnées sont relatives aux activités non poursuivies. Les créances nettes comprennent des créances et factures à établir cédées pour un montant de 0,4 million d'euros dans le cadre de l'affacturage ou du financement des lignes de crédit court terme du Groupe. La Société conservant la majeure partie des risques et des avantages liés à ces créances, elles sont maintenues à l'actif du bilan. La variation des créances clients opérateurs est une variation saisonnière liée à l'encaissement sur avril 2018 d'une facture annuelle émise en mars 2018.
- Les autres actifs courants s'élèvent à 10,5 millions d'euros contre 8,3 millions d'euros au 31 mars 2018 et prennent en compte principalement 5,2 millions d'euros d'avoirs à recevoir et d'acomptes versés aux fournisseurs et 1,8 million d'euros de créances TVA et autres créances sur l'État.
- La trésorerie s'élève à 7,2 millions d'euros contre 7,0 millions d'euros au 31 mars 2018.

2.4.2 Passif

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018 *
Capitaux propres		
Capital social	22 100	22 100
Primes d'émission	7 652	7 733
Réserves consolidées	(37 355)	(68 511)
Ecart de conversion	(2 640)	(2 625)
Résultat de l'exercice	(358)	30 692
Intérêts minoritaires	-	-
Total capitaux propres	(10 602)	(10 612)
Passifs non courants		
Dettes financières - Part non courante	-	-
Provisions et autres passifs actualisés - Part non courante	7 031	4 366
Provisions et autres passifs - Part non courante	220	220
Passif judiciaire - Part non courante	16 508	19 771
Impôts différés	1 200	1 200
Total passifs non courants	24 960	25 556
Passifs courants		
Dettes financières - Part courante	62	31
Découvert bancaire	1 011	1 117
Provisions - Part courante	1 069	1 334
Fournisseurs	6 821	6 031
Passif judiciaire - Part courante	1 372	1 545
Dettes fiscales et sociales	2 655	4 638
Dettes d'impôts courants	1 742	1 437
Autres passifs courants	7 823	4 879
Total passifs courants	22 555	21 011
TOTAL PASSIF	36 913	35 956

*: Le bilan des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), n'est pas présenté sur des lignes distinctes en application de la norme IFRS 5. Le bilan consolidé au 31 mars 2018 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

Capitaux propres

Les capitaux propres ressortent à -10,6 millions d'euros comme au 31 mars 2018.

Passifs non courants

Les passifs non courants s'élèvent à 25,0 millions d'euros contre 25,6 millions d'euros au 31 mars 2018, ils comprennent la part non courante du passif judiciaire pour un montant de 16,5 millions d'euros.

Dettes financières

La trésorerie nette totale (dettes financières courantes et non courantes auxquelles s'ajoutent les découverts bancaires nets de la trésorerie à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des intérêts courus) s'élève à 6,1 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros au 31 mars 2018.

Passifs courants

Le total des passifs courants s'élève à 22,5 millions d'euros contre 21,0 millions d'euros au 31 mars 2018.

Il comprend les éléments suivants :

- le poste fournisseurs qui s'élève à 6,8 millions d'euros contre 6,0 millions d'euros au 31 mars 2018 ;
- 1,0 million d'euros de découverts bancaires contre 1,1 million d'euros au 31 mars 2018 ;
- les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 2,7 millions d'euros contre 4,6 millions d'euros au 31 mars 2018. Cette baisse s'explique notamment par un effet de TVA suite à l'encaissement d'une créance opérateur ;
- les provisions s'élèvent à 1,1 million d'euros ;
- les autres passifs courants s'élèvent à 7,8 millions d'euros contre 4,9 millions d'euros au 31 mars 2018. Parmi les autres éléments du poste « autres passifs courants » figurent : des clients créditeurs et avoirs à établir pour 1,8 million d'euros ;
- la part courante du passif judiciaire s'élève à 1,4 million d'euros.

II.5 Flux de trésorerie consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des flux de trésorerie :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2018	30 septembre 2017*
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies	(927)	(2 514)
Variation des actifs nets et passifs d'exploitation, hors effets des acquisitions (BFR)	2 079	13 129
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies	1 152	10 615
Flux de trésorerie liés au remboursement du passif	(704)	(658)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles non poursuivies	12	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	459	9 957
Flux d'investissement hors acquisitions/cessions de filiales	(247)	560
Cash-flows libres d'exploitation	212	10 518
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(75)	(7 925)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	4	54
Variation de trésorerie	141	2 646
Trésorerie à l'ouverture	7 033	6 129
Trésorerie à la clôture	7 174	8 775

* : Les flux de trésorerie des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), sont présentés en application de la norme IFRS 5 sur des lignes distinctes au sein du tableau des flux de trésorerie selon leur catégorie. Le tableau consolidé des flux de trésorerie pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

L'exploitation génère 0,5 million d'euros de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies dont - 0,9 million d'euros de besoin d'autofinancement des activités poursuivies et 1,4 million d'euros générés par une ressource en fonds de roulement.

Les cash-flows libres d'exploitation (flux de trésorerie d'exploitation - flux d'investissement hors acquisition/cession de filiales) s'élèvent à 0,2 million d'euros.

Les flux de financement comprenaient au 30 septembre 2017 un paiement comptant des établissements de crédit en contrepartie de l'abandon de créance de 26,0 millions d'euros.

L'ensemble de ces flux explique une augmentation de la trésorerie de 0,2 million d'euros, pour une trésorerie à l'actif du bilan de 7,2 millions d'euros.

II.6 Perspectives

Depuis le début de l'exercice, le Groupe Avenir Telecom poursuit son plan stratégique autour son portefeuille de produits sous licence exclusive dans un modèle de distribution multi-canal :

- mobiles alternatifs Energizer;
- accessoires Energizer (chargeurs, câbles, cartes mémoires et protections d'écran).

Évènements post-clôture

Néant

III Comptes consolidés intermédiaires et notes annexes

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2018	30 septembre 2017*
		(6 mois)	(6 mois)
Chiffre d'affaires		21 104	21 866
Coût des services et produits vendus		(14 819)	(15 767)
Frais de transport et de logistique		(742)	(992)
Coûts des réseaux de distribution directe		(2 366)	(2 237)
Autres charges commerciales		(880)	(1 290)
Charges administratives		(3 509)	(3 678)
Autres produits et charges, nets	(18)	1	1 495
Résultat opérationnel		(1 211)	(603)
Produits financiers	(19)	240	-
Charges financières	(19)	(88)	(117)
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat		(1 059)	(720)
Impôts sur le résultat	(20)	(26)	-
Résultat net des activités poursuivies		(1 085)	(720)
Résultat net après impôts des activités non poursuivies	(21)	727	28 933
Résultat net		(358)	28 213
Résultat net revenant			
- Aux actionnaires de la Société		(358)	28 213
- Aux intérêts minoritaires		-	-
Nombre moyen d'actions en circulation			
- de base		109 701 888	109 701 888
- dilué		110 984 618	109 701 888
Résultat net par action revenant aux actionnaires de la Société (en euros)			
Résultat net par action des activités poursuivies		(0,010)	(0,007)
Résultat net par action des activités non poursuivies		0,007	0,264
Résultat net par action de l'ensemble consolidé		(0,003)	0,257
Résultat net par action dilué des activités poursuivies		(0,010)	(0,007)
Résultat net par action dilué des activités non poursuivies		0,007	0,264
Résultat net par action dilué de l'ensemble consolidé		(0,003)	0,257

* : Le résultat net des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), est présenté en application de la norme IFRS 5 dans la rubrique "résultat net des activités non poursuivies". Le compte de résultat consolidé pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL

En milliers d'euros	Note	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Résultat net		(358)	28 213
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		383	-
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	(16)	383	-
Gains / (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés		-	-
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(15)	33
Ecart de conversion		(15)	33
Juste valeur des instruments dérivés		-	-
Autres éléments du résultat global après impôts		368	33
Résultat global total		10	28 246
Dont:			
- Part attribuable aux actionnaires de la Société		10	28 246
- Participations ne donnant pas le contrôle		-	-

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

BILAN CONSOLIDE

Actif

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2018	31 mars 2018*
Actifs non courants			
Autres immobilisations incorporelles nettes	(4)	49	59
Immobilisations corporelles nettes	(5)	311	159
Acomptes versés sur passif judiciaire	(14)	138	160
Autres actifs non courants nets	(6)	685	610
Impôts différés		-	-
Total actifs non courants		1 182	988
Actifs courants			
Stocks nets	(7)	8 772	6 709
Créances clients nettes	(8)	9 287	12 926
Autres actifs courants	(9)	10 497	8 300
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10)	7 174	7 033
Total actifs courants		35 730	34 968
TOTAL ACTIF		36 913	35 956

Passif

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2018	31 mars 2018*
Capitaux propres			
Capital social	(16)	22 100	22 100
Primes d'émission	(16)	7 652	7 733
Réserves consolidées	(16)	(37 355)	(68 511)
Ecart de conversion		(2 640)	(2 625)
Résultat de l'exercice		(358)	30 692
Intérêts minoritaires		-	-
Total capitaux propres		(10 602)	(10 612)
Passifs non courants			
Provisions et autres passifs actualisés - Part non courante	(15)	7 031	4 366
Provisions et autres passifs - Part non courante		220	220
Passif judiciaire - Part non courante	(14)	16 508	19 771
Impôts différés		1 200	1 200
Total passifs non courants		24 960	25 556
Passifs courants			
Dettes financières - Part courante	(11)	62	31
Découvert bancaire	(11)	1 011	1 117
Provisions - Part courante	(12)	1 069	1 334
Fournisseurs		6 821	6 031
Passif judiciaire - Part courante	(14)	1 372	1 545
Dettes fiscales et sociales		2 655	4 638
Dettes d'impôts courants		1 742	1 437
Autres passifs courants	(13)	7 823	4 879
Total passifs courants		22 555	21 011
TOTAL PASSIF		36 913	35 956

* : Le bilan des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), n'est pas présenté sur des lignes distinctes en application de la norme IFRS 5. Le bilan consolidé au 31 mars 2018 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2018 (6 mois)	30 septembre 2017* (6 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société		(358)	28 213
Résultat net après impôts des activités non poursuivies		727	28 933
Résultat net des activités poursuivies		(1 085)	(720)
Éléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		158	(1 341)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, variation des dépréciations des actifs non courants		23	69
Abandons de créance	(18)	-	(1 495)
Effets d'actualisation	(19)	(222)	-
Variation des autres provisions	(12)	(24)	85
Effet des stock options et des actions gratuites	(16)	383	-
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs		(2)	-
Variation des actifs nets et passifs d'exploitation hors effets des acquisitions :		2 079	3 879
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients		4 240	6 735
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs		280	(5 654)
Variation des stocks		(2 064)	2 434
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation		(377)	365
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies hors paiement du passif :		1 152	1 818
Flux de trésorerie liés au paiement du passif judiciaire :		(704)	(658)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles non poursuivies :		12	8 797
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		459	9 957
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Produit net des cessions d'actifs		1	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres incorporelles	(5) (6)	(173)	(9)
Variation des autres actifs immobilisés		(75)	128
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies :		(247)	119
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement non poursuivies :		-	441
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		(247)	560
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Nouveaux emprunts	(15)	31	-
Variation des découverts bancaires	(11)	(106)	22
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies :		(75)	23
Flux de trésorerie liés aux activités de financement non poursuivies :		-	(7 948)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		(75)	(7 925)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		4	54
Variation de trésorerie		141	2 646
Trésorerie en début d'exercice		7 033	6 129
Trésorerie en fin d'exercice		7 174	8 775

* : Les flux de trésorerie des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international (voir notes 1 et 21), sont présentés en application de la norme IFRS 5 sur des lignes distinctes au sein du tableau des flux de trésorerie selon leur catégorie. Le tableau consolidé des flux de trésorerie pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Milliers d'euros (sauf le nombre d'actions)	Revenant aux actionnaires de la Société (capital, primes d'émission...) et intérêts minoritaires							
	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission	Réserves	Actions propres	Ecart de conversion	Résultat net	Total
Capitaux propres au 31 mars 2017	110 501 888	22 100	7 652	(68 354)	(1 501)	(2 721)	1 344	(41 481)
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	1 344	-	-	(1 344)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	33	-	33
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global comptabilisés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	33	-	33
Distribution de la prime d'émission et/ou de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart actuariel	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 30 septembre 2017	-	-	-	-	-	-	28 213	28 213
Capitaux propres au 30 septembre 2017	110 501 888	22 100	7 652	(67 010)	(1 501)	(2 688)	28 213	(13 235)
Capitaux propres au 31 mars 2017	110 501 888	22 100	7 652	(68 354)	(1 501)	(2 721)	1 344	(41 481)
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	1 344	-	-	(1 344)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	96	-	96
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global comptabilisés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	96	-	96
Distribution de la prime d'émission et/ou de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	81	-	-	-	-	81
Ecart actuariel	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 31 mars 2018	-	-	-	-	-	-	30 692	30 692
Capitaux propres au 31 mars 2018	110 501 888	22 100	7 733	(67 010)	(1 501)	(2 625)	30 692	(10 612)
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	30 692	-	-	(30 692)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(15)	-	(15)
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global comptabilisés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	(15)	-	(15)
Distribution de la prime d'émission et/ou de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	(81)	464	-	-	-	383
Ecart actuariel	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 30 septembre 2018	-	-	-	-	-	-	(358)	(358)
Capitaux propres au 30 septembre 2018	110 501 888	22 100	7 652	(35 854)	(1 501)	(2 640)	(358)	(10 602)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

NOTE 1. LA SOCIETE

Avenir Telecom est une société de droit français domiciliée à Marseille, France.

Avenir Telecom et ses filiales (« la Société » ou « le Groupe ») sont un acteur de référence dans la distribution de produits et services de téléphonie mobile.

Comme annoncé depuis le début de l'exercice clos le 31 mars 2017, le Groupe Avenir Telecom a mis en œuvre un plan stratégique de recentrage de son activité sur son portefeuille de marques en propre et sous licence exclusive dans un modèle de distribution multi-canal :

- mobiles Energizer;
- accessoires Energizer (chargeurs, câbles, cartes mémoires et protections d'écran) ;

Ces produits sont déjà commercialisés dans plus de 60 pays dans le monde.

La Société intervient en France et à l'étranger comme société :

- de fabrication et commercialisation d'accessoires de téléphonie et de mobiles alternatifs ;
- de commercialisation et de distribution commissionnée par les opérateurs sur les prises d'abonnements (cette activité a été arrêtée en France et dans certains pays à l'international et ne se poursuit plus qu'en Roumanie et Bulgarie) ;
- de commercialisation de contrats de service.

En Roumanie et en Bulgarie, les filiales de la Société sont agréées par un opérateur. Elles organisent leur distribution grand public en animant des réseaux de distribution en propre, à travers l'enseigne Internity.

Le Groupe Avenir Telecom effectue la distribution de ses produits auprès de distributeurs spécialisés.

Avenir Telecom est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Activités non poursuivies

Le plan de recentrage des activités du Groupe s'est traduit par un arrêt progressif depuis l'exercice 2015 des activités de distribution de contrats de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international.

Le résultat de ces activités a été isolé sur une ligne « Résultat net des activités non poursuivies » en application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées". Le compte de résultat, le bilan et le tableau des flux de trésorerie pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 ont été retraités de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables. Cette présentation aurait dû être appliquée lors des exercices précédents et notamment au cours de la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017. Ces éléments, ainsi que la réconciliation avec les informations présentées historiquement, sont détaillés en note 21.

En date du 17 mai 2017, la Société a signé un accord transactionnel mettant fin à ses relations contractuelles avec un de ses clients. L'indemnité perçue au titre de cette transaction, qui a permis de financer en partie les règlements effectués envers les établissements de crédit et les principaux créanciers en contrepartie d'un abandon d'une partie de leur créance, est comptabilisée en chiffre d'affaires des activités non poursuivies dans les comptes intermédiaires clos au 30 septembre 2018.

Plan de redressement

Le 28 décembre 2015, la direction d'Avenir Telecom avait déposé une déclaration de cessation de paiement. Le Tribunal de Commerce de Marseille avait ouvert, le 4 janvier 2016, une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de 6 mois qui a été prolongée jusqu'au 4 juillet 2017. Le jugement du 10 juillet 2017 du Tribunal de Commerce de Marseille avait mis fin à la période d'observation et avait arrêté le plan de redressement présenté par la Société.

Selon ce plan, l'apurement du passif d'un montant de 60,7 millions d'euros au 10 juillet 2017, a été établi de la façon suivante :

- un abandon par les établissements de crédit et les principaux fournisseurs de 76,5% de leurs créances, soit 27,4 millions d'euros ;
- un paiement de 8,6 millions d'euros le 5 août 2017 aux membres des comités ayant accepté un abandon partiel de leurs créances ;
- un paiement de 0,5 million d'euros d'une créance superprivilégiée ;
- un paiement selon les modalités arrêtées par le Tribunal de Commerce de Marseille comprenant un étalement sur 10 ans des créances hors superprivilege avec des annuités progressives (1% les 2 premières années, 5% de la troisième à la neuvième année et 63% la dixième année).

Suite aux règlements effectués au cours de la période et à l'évolution des passifs retenus par le commissaire à l'exécution du plan, le passif judiciaire reconnu dans les comptes de la Société au 30 septembre 2018 est de 19,5 millions d'euros avant actualisation, 17,7 millions d'euros après actualisation (note 14).

L'étalement du passif permet d'assurer la gestion opérationnelle de la société sur son nouveau périmètre d'activité et la Direction considère que le Groupe dispose de ressources financières suffisantes pour continuer ses activités opérationnelles et répondre à ses obligations financières au moins sur les douze prochains mois. Au 30 septembre 2018, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 6,1 millions d'euros.

Les instances en cours ne sont pas prises en compte dans le passif judiciaire mais font éventuellement l'objet d'une provision comptable en fonction des règles habituelles décrites en note 2.

Avenir Telecom et les parties prenantes se sont présentées le 24 septembre 2018 devant le Tribunal de Commerce de Marseille siégeant en Chambre du Conseil pour la lecture par le commissaire à l'exécution du plan de son rapport annuel sur l'exécution des engagements du débiteur et sur le paiement et la répartition auxquels il a procédé fin juillet 2018. Le Tribunal de Commerce a conclu à « l'absence de difficulté nouvelle de nature à compromettre la continuité d'exploitation ».

Ces états financiers ont été arrêtés le 3 décembre 2018 par le Conseil d'Administration de la Société. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Principes comptables

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de 6 mois close au 30 septembre 2018 du groupe Avenir Telecom ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018. Le référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52008DC0215>

Les méthodes comptables appliquées pour le 30 septembre 2018 sont identiques à celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2018, à l'exception de :

- La première application des normes IFRS 9 et IFRS 15 qui sont sans incidence sur les comptes du Groupe.
- La charge d'impôts sur le résultat qui, pour les situations intermédiaires, est déterminée sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice en cours dans chacune des juridictions fiscales du Groupe, conformément à la norme IAS 34.

Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} avril 2018

- *IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*

L'application de la norme IFRS 15 « Produits des activités tirés des contrats conclus avec des clients », est sans incidence sur la reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe à l'exception des commissions perçues sur les contrats d'assurance. Ces contrats qui consistent à mettre en relation un possesseur de téléphone portable et un assureur sont achevés en date de transition, la Société ayant rempli ses obligations, mais une partie de la rémunération de la Société reste à être versée car elle est conditionnée au maintien de la relation entre l'assuré et l'assureur. La Société a choisi d'utiliser la mesure de simplification proposée par la norme pour ce type de contrat et n'a donc pas estimé le montant variable de la rémunération restant à recevoir. Cette rémunération variable reste donc reconnue au fur et à mesure des confirmations reçues des assureurs comme lors des périodes précédentes. Les rémunérations sont indiquées en note 22 – information sectorielle. Dans la mesure où la Société ne propose plus depuis la date de transition ces assurances à ses clients, l'application de IFRS 15 reste donc sans incidence.

Le niveau de désagrégation du chiffre d'affaires ayant servi à l'analyse des impacts IFRS 15 est présenté en note 22 – Information sectorielle.

En l'absence de contrat d'une durée supérieure à 12 mois, les éventuels coûts liés à ce type de contrat sont comptabilisés en charge lorsqu'encourus.

- *IFRS 9, Instruments financiers*

L'application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » n'a pas eu d'incidence significative.

Notamment, l'estimation des pertes de crédit attendues à maturité sur les créances commerciales n'a pas conduit à la comptabilisation d'un retraitement car jugé non matériel.

Aucun de ces amendements et interprétations n'a eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires résumés de la Société au 30 septembre 2018.

Normes dont l'application n'est pas obligatoire au 1er avril 2018 et que le Groupe a décidé de ne pas anticiper

- *IFRS 16, Contrats de location – Application obligatoire au 1^{er} avril 2019.*

L'analyse des impacts liés à la norme IFRS 16, n'a pas encore été menée par le Groupe. Pour information, au 30 septembre 2018, le montant des engagements liés aux contrats de locations était de 938 milliers d'euros.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice clos le 31 mars 2019, et n'a pas l'intention, à la date d'arrêt des états financiers semestriels de les appliquer dans ses comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Principales estimations

Les comptes intermédiaires au 30 septembre 2018 ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation en partant de l'hypothèse que la société serait en mesure de générer une trésorerie équilibrée durant le plan de redressement qui a été arrêté par le tribunal. Au 30 septembre 2018, la trésorerie nette de la Société s'élève à 6 163 milliers d'euros.

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2018, les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Ces estimations et hypothèses concourant à la préparation des états financiers au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2018 ont été réalisées dans un contexte de difficulté à appréhender les perspectives économiques. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Facteurs de risque financier

Par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêts. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Risques de marché

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et peut donc être exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des activités à l'étranger.

Le Groupe opère de plus en plus dans le monde entier et devient exposé au risque de change par les facturations en dollars américains et des achats de produits quasiment exclusivement dans cette même devise. Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture.

Risque de variation de prix

Le Groupe n'a pas d'instrument coté sujet à un risque de prix.

Risque de flux de trésorerie et risque de variation de la juste valeur d'instruments liée à l'évolution des taux d'intérêts

Le Groupe ne détient pas d'actif significatif portant intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des expositions de crédit aux clients (distributeurs), notamment les créances non réglées et des transactions engagées.

Pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les transactions se dénouant en trésorerie comme les opérations de cession de créances, les dépôts, le Groupe contracte uniquement avec des institutions financières de grande qualité.

Par son activité et la concentration de ses clients (notamment les opérateurs de téléphonie pour l'activité prise d'abonnement et les distributeurs au titre de l'activité Ventes de Produits), le Groupe est exposé au risque de crédit. Pour les clients opérateurs avec lesquels le chiffre d'affaires s'est élevé à 10,8 millions d'euros, soit 51,3 % du chiffre d'affaire consolidé de la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2018, le Groupe considère que le risque de crédit est limité. Pour les clients distributeurs, le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Par ailleurs, le Groupe a adapté sa politique en matière de délai de règlement en fonction des encours donnés par l'assureur-crédit et des garanties financières données par le client.

L'antériorité des créances fait l'objet d'un suivi régulier.

Risque de liquidité

Les prévisionnels de trésorerie sont réalisés par le service financier. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels. Ces prévisionnels prennent en compte les effets du plan de redressement du Groupe (voir note 14).

Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe avait pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe pouvait ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de se désendetter.

NOTE 4. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Droits au bail et droits d'entrée	Marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES				
31 mars 2017	37	1 348	63	1 448
Acquisitions	-	1	-	1
Cessions	-	(56)	-	(56)
Reclassements	-	15	(15)	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	(1)	(9)	(3)	(13)
31 mars 2018	36	1 299	45	1 380
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	(1)	-	-	(1)
30 septembre 2018	35	1 299	45	1 379
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
31 mars 2017	9	1 334	19	1 362
Dotations nettes	-	5	6	11
Cessions	-	(48)	-	(48)
Reclassements	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	(4)	-	(4)
31 mars 2018	9	1 287	25	1 321
Dotations nettes	-	5	4	9
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-
30 septembre 2018	9	1 292	29	1 330
VALEURS NETTES				
31 mars 2018	27	12	20	59
30 septembre 2018	26	7	16	49

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Installations et agencements des magasins	Matériel informatique	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEURS BRUTES					
31 mars 2017	2 163	6 399	228	2 151	10 942
Acquisitions	15	5	-	-	20
Cessions	(88)	(6 086)	(37)	(1 471)	(7 682)
Reclassements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(29)	(6)	-	(4)	(39)
31 mars 2018	2 061	312	191	676	3 241
Acquisitions	21	-	-	152	173
Cessions	(11)	-	-	(8)	(19)
Reclassements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(2)	(3)	-	-	(5)
30 septembre 2018	2 069	309	191	820	3 390
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
31 mars 2017	2 043	6 367	153	2 122	10 686
Dotations nettes	41	16	1	5	63
Cessions	(52)	(6 077)	(37)	(1 462)	(7 628)
Reclassements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(29)	(6)	-	(4)	(39)
31 mars 2018	2 003	300	117	661	3 082
Dotations nettes	8	3	-	3	14
Cessions	(11)	-	-	(8)	(19)
Reclassements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	2	-	-	-	2
30 septembre 2018	2 002	303	117	656	3 079
VALEURS NETTES					
31 mars 2018	58	12	74	14	159
30 septembre 2018	67	6	74	163	311

NOTE 6. AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS

Les autres actifs financiers comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
Dépôts et cautionnements	501	465
Droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs	-	-
Autres actifs immobilisés	184	145
Total autres actifs nets	685	610

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés auprès de prestataires de service.

NOTE 7. STOCKS NETS

Les stocks s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2018			31 mars 2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matériel de téléphonie mobile	10 980	(2 364)	8 616	10 826	(4 237)	6 589
Matériel multimédia	289	(133)	156	287	(167)	120
Stocks marchandises	11 269	(2 497)	8 772	11 113	(4 404)	6 709

La baisse du montant de la dépréciation s'explique par un déstockage de produits en cours d'obsolescence.

NOTE 8. CREANCES CLIENTS NETTES

Les créances clients nettes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2018			31 mars 2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Rémunérations à recevoir des opérateurs	5 464	(999)	4 465	10 093	(999)	9 094
Clients - factures à établir	463	-	463	238	-	238
Créances clients	9 293	(4 934)	4 359	8 821	(5 227)	3 594
Céances clients	15 220	(5 933)	9 287	19 152	(6 226)	12 926

Les créances regroupent essentiellement les créances sur les opérateurs au titre de l'activité de prise d'abonnements et celles sur les distributeurs relatives aux ventes de produits. La variation des créances clients opérateurs est une variation saisonnière liée à l'encaissement sur avril 2018 d'une facture annuelle émise en mars 2018.

Les créances nettes ci-dessus comprennent des créances cédées dans le cadre de l'affacturage (voir note 10) pour un montant de 779 milliers d'euros au 30 septembre 2018 contre 522 milliers d'euros au 31 mars 2018. Ces créances cédées comprennent des rémunérations opérateurs à recevoir et des créances liées à des cessions de marchandises. La Société conservant la majeure partie des risques (risques de retard de règlement, d'impayé et de dilution) et des avantages liés à ces créances, elles ont été maintenues à l'actif du bilan. La valeur comptable des créances clients nettes de dépréciations cédées constitue une approximation raisonnable de la juste valeur de ces actifs financiers.

Compte tenu des délais de règlement, la valeur nette comptable des créances clients nettes de dépréciations constitue une approximation raisonnable de la juste valeur de ces actifs financiers. L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de ces créances citées plus haut.

Les créances sont dépréciées à titre individuel ; ces créances dépréciées concernent principalement des revendeurs, liés aux activités non poursuivies, qui ont rencontré des difficultés économiques imprévues ou des clients avec lesquels des litiges peuvent exister.

NOTE 9. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se composent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
Créances de TVA	1 840	2 026
Autres créances sur l'Etat	228	249
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	5 210	4 705
Autres créances	3 084	1 251
Charges constatées d'avance	135	69
Total des autres actifs courants	10 497	8 300

Les autres créances sur l'Etat correspondent principalement à des acomptes de taxes opérationnelles.

Le poste « Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation » correspond aux acomptes versés aux fournisseurs de marchandises.

NOTE 10. TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
Trésorerie	7 174	7 033
Total Trésorerie et équivalents	7 174	7 033
Découverts bancaires	1 011	1 117

Le montant des lignes de crédit non utilisées se présente comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
Lignes de crédit non utilisées	-	-
Affacturation	115	48

Le montant de l'affacturation non tiré s'analyse comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
Créances clients cédées factor A (note 8)	483	525
Créances clients cédées factor B (note 8)	296	(3)
Montants tirés, en découvert	(368)	(477)
Montants dûs par le factor	102	235
Affacturation non utilisé	115	48

NOTE 11. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se décomposent comme suit :

Milliers d'euros		Taux	30 septembre 2018	31 mars 2018
Convention de crédit	Taux variable	3,60%	-	-
Autres dettes financières en euro	Taux variable	2,11% - 8,23%	62	31
Location-financement	Taux fixes	3,32% - 5,04%	-	-
Dettes financières totales			62	31
Part à moins d'un an			62	31
Part à plus d'un an			-	-
- dont entre 1 et 5 ans			-	-
- dont à plus de 5 ans			-	-

Financements en vigueur

En remplacement et en complément du contrat d'affacturation signé le 26 juin 2007, la Société a mis en place 2 contrats d'affacturation en date du 16 avril 2014 et 18 décembre 2014 afin de financer le besoin en fonds de roulement de la Société. Au 30 septembre 2018, le montant net dû par un des factors est de 102 milliers d'euros et le montant dû à l'autre factor est de 368 milliers d'euros (il s'agissait d'un montant tiré de 477 milliers d'euros au 31 mars 2018 auprès d'un des factors et d'un montant dû par l'autre factor de 235 milliers d'euros).

NOTE 12. PROVISIONS – PART COURANTE

Les provisions courantes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 mars 2018	Nouvelles provisions	Provisions utilisées	Provisions reprises sans être utilisées	Reclassements	Variation de change	30 septembre 2018
Annulation de rémunérations et garanties (note 2)	238	-	(72)	-	-	-	166
Litiges sociaux	448	109	(18)	(152)	-	-	387
Litiges commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
Litiges fiscaux	63	-	-	-	-	-	63
Provision pour restructuration	343	-	-	(132)	-	-	211
Provision pour contrats déficitaires	38	-	-	-	-	-	38
Autres risques	204	-	-	-	-	-	204
Total Provisions courantes	1 334	109	(90)	(284)	-	-	1 069

Annulation de rémunérations

Des provisions sont constituées pour tenir compte des annulations de rémunérations variables du fait du non-respect de certaines obligations contractuelles par les utilisateurs de la ligne, les provisions enregistrées dans les comptes intermédiaires clos au 30 septembre 2018 ont été calculées sur la base de données statistiques historiques.

Provisions pour restructuration

Le 1er mars 2016 et le 19 avril 2017 la DIRECCTE avait homologué deux Plan de Sauvegarde de l'Emploi en France. Le solde de ces provisions en France et en Espagne est de 211 milliers d'euros au 30 septembre 2018.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges correspondent à la meilleure estimation par les dirigeants de la Société pour couvrir les divers litiges fiscaux, commerciaux et sociaux. La Direction estime que l'issue de ces litiges ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 30 septembre 2018.

Provisions pour litiges sociaux

Deux requêtes ont été présentées le 27 avril 2016 devant le Tribunal Administratif de Marseille, par des organisations syndicales et des anciens salariés, aux fins d'annulation de la décision de la DIRECCTE du 1er mars 2016 homologuant le document unilatéral présenté par la Société. Bien que le rapporteur public ait conclu au rejet des demandes des requérants, le Tribunal Administratif de Marseille avait, par un jugement du 12 juillet 2016, annulé la décision de la DIRECCTE du 1er mars 2016 homologuant le plan de sauvegarde à l'emploi, au motif que la Société aurait méconnu les règles relatives à la définition des catégories professionnelles concernées par les suppressions d'emploi. La Société avait ainsi déposé le 14 septembre 2016, devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille, un mémoire en appel. La Cour Administrative d'Appel de Marseille a rendu un jugement le 1er décembre 2016 qui annule les jugements du tribunal administratif de Marseille, rejetant ainsi les demandes des adversaires de la Société. Un pourvoi en cassation par devant le Conseil d'Etat a été déposé par les adversaires de la Société, l'admission de ce pourvoi en juin 2017, fait actuellement l'objet d'une contestation par l'avocat désigné par la Société pour défendre ses intérêts dans le cadre de ce litige. Sur la base d'une analyse détaillée des dispositions en vigueur (le droit) et des circonstances de l'espèce (les faits), les conseils de la Société considèrent que cette dernière dispose d'arguments de droit et de fait solides, procurant de bonnes chances de succès dans l'issue de ce litige, la Société n'a donc pas enregistré de provision au titre de ces demandes. 75 anciens salariés de la Société ont saisi le Conseil de Prud'hommes de Marseille de manière individuelle afin d'échapper aux règles de prescription applicables à la rupture du contrat de travail pour motif économique. Ces anciens salariés remettent en cause la licéité de la rupture de leur contrat de travail. L'issue de ce litige dépendant essentiellement de l'issue du litige relatif à la validité du PSE, aucune provision n'a été enregistrée.

Provisions pour contrats déficitaires

Les obligations liées à l'exploitation de magasins dont il est prévu la cession font l'objet d'une provision pour contrat déficitaire pour la portion supérieure aux avantages économiques futurs jusqu'à la date de cession anticipée.

Autres litiges

Dans le cadre d'un dossier en cours depuis plusieurs années, la société Avenir Telecom S.A. a obtenu une décision favorable face à l'Etat Belge le condamnant à 962 milliers d'euros au titre de vol de marchandises au sein d'un de ses entrepôts sécurisés. L'Etat Belge entend faire un recours de cette décision. Ce recours ne suspend pas l'exécution provisoire du jugement. Toutefois, devant le refus de mise en paiement de l'Etat Belge, la Société s'est vue forcée de procéder à la saisie mobilière au Cabinet d'un Ministre belge le 13 novembre 2017. Une vente publique du mobilier et des tableaux avait été fixée au 21 décembre 2017 mais l'Etat Belge a finalement payé le montant de la condamnation en janvier 2018 et a déposé en même temps un pourvoi en cassation. Dans l'attente de la décision au titre du recours, le paiement reçu a été enregistré en contrepartie d'un compte de passif classé sur la ligne « autres passifs à court terme ».

NOTE 13. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
Clients créditeurs et avoirs à établir	1 814	1 994
Produits et rémunérations constatés d'avance	962	174
Autres passifs à court terme	5 048	2 710
Total des autres passifs courants	7 823	4 879

NOTE 14. PASSIF JUDICIAIRE

Le passif judiciaire actualisé est composé des éléments suivants :

Milliers d'euros	30 septembre 2018 avant actualisation	Effet d'actualisation	30 septembre 2018 après actualisation	31 mars 2018 après actualisation
Avoirs à recevoir	(14)		(14)	(14)
Acompte sur paiement de l'annuité en cours	(124)		(124)	(146)
Actif lié au passif judiciaire	(138)		(138)	(160)
Provisions pour litiges	-		-	49
Dettes sociales	1 234		1 234	1 263
Dettes envers l'Administration Fiscale	106		106	177
Fournisseurs	31		31	53
Clients créditeurs et avoirs à établir	1		1	3
Autres passifs	1		1	1
Passif judiciaire - part courante	1 372		1 372	1 545
Provisions pour litiges	-		-	2 689
Dettes sociales	4 688	271	4 417	5 000
Dettes envers l'Administration Fiscale	10 398	-	10 398	10 433
Fournisseurs	3 052	1 442	1 610	1 523
Clients créditeurs et avoirs à établir	51	24	27	83
Autres passifs	95	38	57	43
Passif judiciaire - part non courante	18 284	1 775	16 508	19 771
Total passif judiciaire	19 518	1 775	17 743	21 156

Les éléments d'actifs liés au passif correspondent principalement aux acomptes versés mensuellement au Commissaire à l'exécution du plan (124 milliers d'euros au 30 septembre 2018 et 146 milliers d'euros au 31 mars 2018) qui ne paie les créanciers qu'une fois par an.

L'évolution du passif judiciaire entre le 31 mars 2018 et le 30 septembre 2018 s'explique comme suit :

Milliers d'euros	31 mars 2018	Evolution du passif judiciaire	Actualisation du passif judiciaire	Sommes versées selon accord du Tribunal de commerce de Marseille	30 septembre 2018
Passif judiciaire	21 155	(2 854)	146	(704)	17 743
Total passif judiciaire part courante et non courante	21 155	(2 854)	146	(704)	17 743

L'évolution du passif judiciaire s'explique par les éléments suivants :

- La société Avenir Telecom S.A. est en litige avec un de ses prestataires depuis 2001. Un pourvoi en cassation ayant été déposé en juin 2017, conformément à l'article L622-22 du Code de Commerce qui ne considère pas comme des instances en cours les instances devant les juridictions du fonds, le montant de la condamnation prononcée par la Cours d'Appel a été inscrit au passif judiciaire de la Société. Une provision d'un montant de 2 773 milliers d'euros avait donc été enregistrée par la Société. La cours de cassation ayant finalement cassé l'arrêt de la cour d'appel et renvoyé les parties devant la cour d'appel de Nîmes le commissaire à l'exécution du plan a sorti cette dette du passif judiciaire. La Société estimant que ses chances de succès sont plus faibles que ses chances de condamnation la provision a été conservée et reclassée en autre passif non courants actualisés (voir note 15) ;
- D'autres dettes ont été considérées comme des instances en cours durant la période amenant le commissaire à l'exécution à les sortir du passif judiciaire en attendant leur jugement. Ces dettes sont désormais présentées en autre passif non courants actualisés (voir note 15).

Le passif judiciaire évalué au 30 septembre 2018 devrait être remboursé selon l'échéancier suivant :

Milliers d'euros	Paiements dus par période			
	Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5ans
Versements selon accord du Tribunal de commerce de Marseille	17 743	1 489	5 748	10 506

NOTE 15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS ACTUALISES

Milliers d'euros	30 septembre 2018 avant actualisation	Effet d'actualisation	30 septembre 2018 après actualisation	31 mars 2018
Provisions pour litiges	3 600	216	3 384	675
Dettes sociales	28	2	26	-
Fournisseurs	58	3	55	-
Autres passifs	3 795	228	3 567	3 691
Passif - part non courante	7 481	450	7 031	4 366

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges correspondent à la meilleure estimation par les dirigeants de la Société pour couvrir les divers litiges fiscaux, commerciaux et sociaux. La Direction estime que l'issue de ces litiges ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 30 septembre 2018.

L'évolution de la ligne « provisions pour litige » s'explique par les éléments suivants :

L'évolution du passif judiciaire s'explique par les éléments suivants :

- La société Avenir Telecom S.A. est en litige avec un de ses prestataires depuis 2001. Un pourvoi en cassation ayant été déposé en juin 2017, conformément à l'article L622-22 du Code de Commerce qui ne considère pas comme des instances en cours les instances devant les juridictions du fonds, le montant de la condamnation prononcée par la Cours d'Appel a été inscrit au passif judiciaire de la Société. Une provision d'un montant de 2 773 milliers d'euros avait donc été enregistrée par la Société. La cours de cassation ayant finalement cassé l'arrêt de la cour d'appel et renvoyé les parties devant la cour d'appel de Nîmes le commissaire à l'exécution du plan a sorti cette dette du passif judiciaire. La Société estimant que ses chances de succès sont plus faibles que ses chances de condamnation la provision a été conservée et reclassée en autre passif non courants actualisés ;

- D'autres dettes ont été considérées comme des instances en cours durant la période amenant le commissaire à l'exécution à les sortir du passif judiciaire en attendant leur jugement. Ces dettes sont désormais présentées en autre passif non courants actualisés.

La société Avenir Telecom S.A. a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années civiles 2009, 2010 et 2011. Elle a également fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années civiles 2012, 2013 et 2014. La Société avait enregistré une provision de 526 milliers d'euros dans ses comptes. Cette provision était déjà dans les comptes clos au 31 mars 2018.

Ces litiges seront intégrés au passif judiciaire et bénéficieront du différé de règlement tel que défini par le Tribunal de Commerce de Marseille s'ils venaient à devenir définitifs dans le cadre des procédures judiciaires en cours.

Autres passifs

Les autres passifs concernent des dettes antérieures au redressement judiciaire qui seront intégrés au passif judiciaire et bénéficieront du différé de règlement tel que défini par le Tribunal de Commerce de Marseille s'ils venaient à devenir définitifs dans le cadre des procédures judiciaires en cours.

NOTE 16. CAPITAUX PROPRES

Capital social

Le capital social au 30 septembre 2018 est de 22 100 milliers d'euros pour 110 501 888 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété.

Actionnariat

L'évolution de l'actionnariat se présente comme suit :

	30 septembre 2018				31 mars 2018			
	Nombre d'actions	% capital	droits de vote	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Avenir Télécom	800 000	0,72%			800 000	0,72%		
OXO	37 882 400	34,28%	75 764 800	47,55%	37 882 400	34,28%	65 764 800	39,39%
Jean-Daniel Beaumier	11 189 194	10,13%	22 378 388	14,05%	18 590 353	16,82%	37 180 706	22,27%
Robert Schiano-Lamotiello	7 031 279	6,36%	7 161 399	4,49%	130 120	0,12%	260 240	0,16%
Actions de concert	56 102 873	50,77%	105 304 587	66,09%	56 602 873	51,22%	103 205 746	65,47%
Public	53 599 015	48,51%	54 026 891	33,91%	53 099 015	48,05%	63 734 391	38,18%
Total	110 501 888	100,00%	159 331 478	100,00%	110 501 888	100,00%	166 940 137	100,00%

Imputation du résultat social de l'exercice précédent de la société Avenir Telecom

L'Assemblée Générale d'Avenir Telecom S.A., réunie le 21 août 2018, appelée à statuer sur les comptes sociaux clos au 31 mars 2018, a affecté la totalité du bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 21 209 171,48 euros, en report à nouveau.

Actions propres

Au 30 septembre 2018, le nombre de titres acquis historiquement est de 800 000 pour un montant brut de 1501 milliers d'euros. Ces actions propres sont classées en diminution des capitaux propres.

Options de souscription d'actions

Attributions d'options de souscription d'actions

Au 30 septembre 2018, il n'y a plus d'options de souscription d'actions exerçables.

Actions gratuites

Attribution gratuite d'actions

Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions gratuites attribuées	Nombre d'actions gratuites caduques du fait du départ des salariés	Solde en cours d'acquisition au 30 septembre 2018	Nombre d'actions gratuites acquises jusqu'au 30 septembre 2018
23/11/2017	22/11/2019	2	1 500 000	-	-	-
TOTAL			1 500 000	-	-	-

Effet de dilution des actions gratuites

L'effet de dilution des actions gratuites déterminé en application des principes décrits en note 2 des comptes consolidés annuels est de 1 282 730 actions.

NOTE 17. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les dotations aux amortissements et les dépréciations s'analysent de la façon suivante :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	30 septembre 2017*
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (note 7)	(9)	(11)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 8)	(14)	(56)
Variation nette des dépréciations sur les actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	(2)
Variation nette des dépréciations sur autres actifs non courants	-	-
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et variation nette des dépréciations sur autres actifs non courants	(23)	(69)
Variation des provisions	24	(85)
Total des dotations aux amortissements et dépréciations et provisions	1	(154)

NOTE 18. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NETS

Les autres produits et charges nets sont nuls au 30 septembre 2018 et étaient composés au 30 septembre 2017 des abandons de créance des principaux créanciers pour un montant de 1 495 milliers d'euros.

NOTE 19. RESULTAT FINANCIER

Les charges financières nettes sont composées des éléments suivants :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Charges financières	(88)	(117)
Intérêts bancaires	-	-
Pertes de change	(80)	(95)
Autres charges financières	(8)	(22)
Produits financiers	240	-
Produits de placement court terme	18	-
Gain de change	-	-
Actualisation des dettes long terme	222	-
Autres produits financiers	-	-
Résultat Financier	152	(117)

Le résultat financier inclut l'impact de l'actualisation du passif non courant qui est un profit de 222 milliers d'euros.

NOTE 20. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'imposition sur les résultats a été déterminée sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice dans chaque pays (y compris impôts différés). La contrepartie de la charge d'impôts est comptabilisée au bilan sur la ligne « Dettes d'impôts courants ».

Compte tenu des résultats déficitaires des sociétés, il n'a pas été activé d'impôts différés sur la période.

NOTE 21. ACTIVITES NON POURSUIVIES

Nature des activités non poursuivies

Les activités non poursuivies concernent la commercialisation et la distribution commissionnée par les opérateurs sur les prises d'abonnements tant en direct qu'en indirect au Portugal (cession en juillet 2014 des 11 magasins mono-opérateur mettant un terme à son activité de distribution directe dans ce pays), en France (décision d'arrêt prise suite à la mise en redressement judiciaire de la Société et dont l'arrêt définitif a eu lieu courant de l'exercice clos au 31 mars 2018) et en Espagne (l'arrêt définitif de l'activité en Espagne a commencé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016).

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités non poursuivies se présentent ainsi :

Compte de résultat

Milliers d'euros	30 septembre 2018	30 septembre 2017*
Chiffre d'affaires	-	7 932
Coût des services et produits vendus	156	250
Logistique	-	(5)
Coûts des réseaux de distribution directe	70	352
Autres charges commerciales	4	-
Charges administratives	899	(8 294)
Autres produits et charges, nets	1	408
Résultat opérationnel	1 130	643
Produits financiers	78	28 290
Charges financières	(177)	-
Résultat des activités non poursuivies avant impôts sur le résultat	1 031	28 933
Impôts sur le résultat	(304)	-
Résultat net après impôts des activités non poursuivies	727	28 933

* : Le résultat net des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international, est présenté en application de la norme IFRS 5. Le compte de résultat des activités non poursuivies pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables.

Les activités non poursuivies au 30 septembre 2017 comprennent :

- Le chiffre d'affaires résiduel réalisé avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international
- Les charges administratives liées aux coûts directement attribuables aux activités non poursuivies ainsi que la provision complémentaire relative au contentieux fiscal.
- Les produits financiers liés aux abandons de créances consentis par les créanciers du groupe (voir note 1 – Plan de redressement)

Le résultat des activités non poursuivies au 30 septembre 2018 correspond principalement au dénouement de passif (reprise de provisions non utilisées).

Tableau de financement

Milliers d'euros	30 septembre 2018	30 septembre 2017*
Résultat net après impôts des activités non poursuivies	727	28 933
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :	(65)	(29 385)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, variation des dépréciations des actifs non courants	-	-
Abandons de créance	-	(25 915)
Effets d'actualisation	176	(2 210)
Variation des autres provisions	(241)	(852)
Effet des stock options et des actions gratuites	-	-
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs	-	(408)
Variation des actifs nets et passifs d'exploitation hors effets des acquisitions :	(651)	9 249
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients	-	(259)
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	-	-
Variation des stocks	-	(102)
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	(651)	9 610
Activités opérationnelles	12	8 797
Flux de trésorerie liés au paiement du passif judiciaire :	(704)	(658)
Produit net sur cession d'actifs	-	441
Activités d'investissements	-	441
Remboursement comptant des emprunts et découverts en contrepartie d'un abandon	-	(7 948)
Activités de financements	-	(7 948)
Total des flux de trésorerie	(692)	632

* : Les flux de trésorerie des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international, sont présentés en application de la norme IFRS 5. Le tableau des flux de trésorerie pour la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017 des activités non poursuivies a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables

Ainsi qu'indiqué à la note 1 – Activité non poursuivies, le reclassement des activités non poursuivies sur une ligne unique du compte de résultat aurait dû être effectué lors des exercices précédents et notamment au cours de la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017. La réconciliation entre le compte de résultat présenté au 30 septembre 2017 et le même compte de résultat après la première application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » se présente de la façon suivante :

Milliers d'euros	30 septembre 2017	Retraitements IFRS 5	30 septembre 2017
	(6 mois)		(6 mois)
	Publié		Retraité
Chiffre d'affaires	29 798	(7 932)	21 866
Coût des services et produits vendus	(15 517)	(250)	(15 767)
Frais de transport et de logistique	(997)	5	(992)
Coûts des réseaux de distribution directe	(1 885)	(352)	(2 237)
Autres charges commerciales	(1 290)	-	(1 290)
Charges administratives	(11 977)	8 294	(3 683)
Autres produits et charges, nets	27 819	(26 323)	1 496
Résultat opérationnel	25 951	(26 558)	(607)
Produits financiers	2 357	(2 375)	(18)
Charges financières	(95)	-	(95)
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat	28 213	(28 933)	(720)
Impôts sur le résultat	-	-	-
Résultat net des activités poursuivies	28 213	(28 933)	(720)
Résultat net après impôts des activités non poursuivies	-	28 933	28 933
Résultat net	28 213	-	28 213

Ainsi qu'indiqué à la note 1 – Activité non poursuivies, le bilan des activités non poursuivies avec les opérateurs de téléphonie mobile en France et dans certains pays à l'international, n'est pas présenté sur des lignes distinctes en application de la norme IFRS 5. Le bilan consolidé au 31 mars 2018 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux périodes comptables. La réconciliation entre le bilan présenté au 31 mars 2018 et le même bilan après la première application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » se présente de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 mars 2018 publié	Retraitements IFRS 5	31 mars 2018 retraité
Actifs non courants			
Autres immobilisations incorporelles nettes	59	-	59
Immobilisations corporelles nettes	159	-	159
Acomptes versés sur passif judiciaire	160	-	160
Autres actifs non courants nets	610	-	610
Total actifs non courants	988	-	988
Actifs courants			
Stocks nets	6 702	7	6 709
Créances clients nettes	12 901	25	12 926
Autres actifs courants	8 164	136	8 300
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 029	4	7 033
Total actifs courants	34 796	172	34 968
Actifs des activités abandonnées	172	(172)	-
TOTAL ACTIF	35 956	0	35 956

Milliers d'euros	31 mars 2018*		31 mars 2018*
Capitaux propres			
Capital social	22 100	-	22 100
Primes d'émission	7 733	-	7 733
Réserves consolidées	(68 511)	-	(68 511)
Ecart de conversion	(2 625)	-	(2 625)
Résultat de l'exercice	30 692	-	30 692
Intérêts minoritaires	-	-	-
Total capitaux propres	(10 612)	-	(10 612)
Passifs non courants			
Provisions et autres passifs actualisés - Part non courante	-	4 366	4 366
Provisions et autres passifs - Part non courante	220	-	220
Passif judiciaire - Part non courante	19 771	-	19 771
Impôts différés	1 200	-	1 200
Total passifs non courants	21 191	4 366	25 556
Passifs courants			
Dettes financières - Part courante	23	8	31
Découvert bancaire	1 117	-	1 117
Provisions - Part courante	1 853	(519)	1 334
Fournisseurs	5 945	86	6 031
Passif judiciaire - Part courante	1 544	1	1 545
Dettes fiscales et sociales	4 594	44	4 638
Dettes d'impôts courants	1 437	-	1 437
Autres passifs courants	8 459	(3 580)	4 879
Total passifs courants	24 972	(3 961)	21 011
Actifs des activités abandonnées	405	(405)	-
TOTAL PASSIF	35 956	0	35 956

NOTE 22. INFORMATION SECTORIELLE

La segmentation opérationnelle des activités du Groupe au sens de la norme IFRS 8 aurait dû être appliquée lors des exercices précédents et notamment au cours de la période intermédiaire de six mois au 30 septembre 2017.

Les secteurs opérationnels sont basés sur les informations financières présentées dans les rapports internes fournis à la direction de la Société chargée de l'élaboration des décisions stratégiques. Ces rapports comportent une analyse géographique selon l'emplacement du client. La performance de la zone géographique est suivie sur la base du résultat opérationnel avant coûts centraux. Les coûts centraux regroupent tous les coûts qui, selon la direction de la société, ne peuvent pas être alloués directement à une zone géographique particulière, soit la majorité des charges administratives. Les informations sectorielles comparatives au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées afin de présenter ces informations selon le nouveau découpage sectoriel en vigueur au sein d'Avenir Télécom au 30 septembre 2018. Ce découpage sectoriel reflète l'organisation actuelle de la société et notamment la poursuite des activités historiques dans certains pays.

L'information par secteur opérationnels est détaillée ainsi :

Milliers d'euros	Zone Europe Moyen Orient Afrique	Zone Asie Océanie	Zone Amériques	Total groupe
30 septembre 2018				
Ventes d'accessoires et de mobiles	5 146	4 869	260	10 275
Chiffre d'affaires réalisé avec les opérateurs	9 859	-	-	9 859
Revenu d'assurance	970	-	-	970
Chiffres d'affaires	15 975	4 869	260	21 104
Résultat opérationnel avant coûts centraux	2 088	519	45	2 652
Résultat opérationnel				(1 214)
30 septembre 2017				
Ventes d'accessoires et de mobiles	8 118	3 090	363	11 571
Chiffre d'affaires réalisé avec les opérateurs	9 008	-	-	9 008
Revenu d'assurance	1 286	-	-	1 286
Chiffres d'affaires	18 413	3 090	363	21 866
Résultat opérationnel avant coûts centraux	1 063	980	49	2 092
Résultat opérationnel				(603)

Le résultat opérationnel de l'activité opérateurs est proche de l'équilibre. Le résultat opérationnel de l'activité assurance est égal au chiffre d'affaires.

NOTE 23. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Ventes et achats de services, soldes de clôtures liés aux ventes et achats de services

Milliers d'euros	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Charges	(179)	(261)
Mise à disposition de personnel (OXO)	46	(36)
Loyers (SCI Les Rizeries)	(225)	(225)
Intérêts	-	-

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
(Créance)/Dette Oxo	(52)	3
Dette SCI Les Rizeries	-	-

La dette envers Oxo est classée en 'autres passifs courants' et la dette envers la SCI Les Rizeries est classée en 'dettes fournisseurs'. La dette envers la SCI Les Rizeries avait fait l'objet dans le cadre du plan d'un abandon de 206 milliers d'euros sur la période close au 30 septembre 2017.

OXO est la société holding du groupe Avenir Telecom dont elle détient 34,28 % au 30 septembre 2018 comme au 31 mars 2018.

À compter du 1^{er} janvier 2004, un contrat de mise à disposition de personnel a été signé entre des sociétés du Groupe Avenir Telecom et OXO. Ce contrat a pris fin courant de la période close au 30 septembre 2018.

Une SCI qui a pour associés Jean-Daniel Beurrier et Robert Schiano-Lamoriello, respectivement Président Directeur général et Directeur général d'Avenir Telecom, est locataire dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier du bâtiment qui abrite le siège social du Groupe et facture à ce titre des loyers.

Rémunérations des principaux dirigeants

Au titre de la période close le 30 septembre 2018 et le 30 septembre 2017, le montant total des rémunérations versé aux mandataires sociaux se décompose comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Jetons de présence	-	-
Salaires et autres avantages à court terme	295	259
Paielement fondé sur des actions	-	-
Montant global des rémunérations brutes de toutes natures allouées aux mandataires sociaux présents au 30 septembre 2018, soit 2 personnes	295	259
Dettes sur ces rémunérations	-	-

NOTE 24. RISQUES ET ENGAGEMENTS

Les différents engagements financiers et obligations du Groupe peuvent être résumés ainsi :

Engagements donnés

Les obligations contractuelles totales comptabilisées ou non au bilan s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2018	31 mars 2018
Cautions en faveur d'un fournisseur	13	13
Lettres de confort et cautions en garantie des engagements des filiales	-	-
Total engagements donnés	13	13

Obligations contractuelles

Les engagements donnés s'analysent ainsi :

Milliers d'euros	Total	Paiements dus par période		
		< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5ans
Dettes à long terme hors location financement (1)	62	62	-	-
Contrats de location simple	938	701	201	36
Total 30 septembre 2018	1 000	763	201	36
Dettes à long terme hors location financement (1)	23	23	-	-
Contrats de location simple	1 397	1 094	303	-
Total 31 mars 2018	1 424	1 121	303	-

(1) Ces éléments figurent au passif du bilan du Groupe.

NOTE 25. EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe s'analysent de la façon suivante :

Répartition géographique	30 septembre 2018	31 mars 2018
France	35	37
International	409	414
Effectif total	444	451

Répartition statutaire	30 septembre 2018	31 mars 2018
Cadres	46	53
Employés et agents de maîtrise	398	398
Effectif total	444	451

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation :

Sociétés	Note	Pays	30 septembre 2018		31 mars 2018	
			% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt	Méthode
Distribution & Téléphonie						
Avenir Telecom France S.A.		France	100	IG	100	IG
InovSASU	(1)	France	100	IG	100	IG
Inova VD	(1)	France	100	IG	100	IG
CIG Holding	(2)	France	46	ME	46	ME
Avenir Telecom Bulgarie		Bulgarie	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Spain S.A.	(1)	Espagne	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Corporation	(1)	Hong Kong	100	IG	100	IG
Avenir Telecom International S.A.	(1)	Luxembourg	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Netherlands BV	(1)	Pays-Bas	100	IG	100	IG
Mobile Zone	(1)	Pologne	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Portugal S.A.	(3)	Portugal	100	IG	100	IG
Avenir Telecom SGPS	(3)	Portugal	100	IG	100	IG
Finantel Distribuição, SGPS, S.A.	(3)	Portugal	100	IG	100	IG
Fintelco SGPS, S.A.	(3)	Portugal	100	IG	100	IG
Infante SGPS, Lda	(3)	Portugal	100	IG	100	IG
Leadcom – Telecomunicações Móveis, S.A.	(3)	Portugal	27	ME	27	ME
Avenir Telecom Romania Ltd		Roumanie	100	IG	100	IG
Internity Roumanie	(1)	Roumanie	100	IG	100	IG
Global Net	(1)	Roumanie	100	IG	100	IG
Egide	(1)	Roumanie	100	IG	100	IG

Activités abandonnées						
Distribution & Téléphonie						
Avenir Telecom Lojas de Comunicações, S.A.	(3)	Portugal	100	IG	100	IG
Service Après Vente (SAV)						
Cetelec S.A.S.	(1)	France	100	IG	100	IG
Pceelec Sarl	(1)	France	100	IG	100	IG

Méthodes de consolidation : IG = intégration globale ; ME = mise en équivalence ; NC = non consolidé

(1) Société sans activité

(2) En date du 31 mars 2016, la société CIG HOLDING a été mise en liquidation judiciaire.

(3) Liquidation judiciaire ouverte en février 2016

NOTE 26. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant